

Vos questions / nos réponses

## Mélange xanax et cbd

Par [Wal](#) Postée le 08/09/2024 12:38

Bonjour, J'aurais une question concernant le mélange cbd et xanax, j'ai arrêté la THC il y a deux ans et le cbd m'a aidé pour cette transition, je souffre depuis 3 semaines de troubles anxieux, après avoir été sous stress une semaine pas vraiment d'effet, la situation empire ... on m'envoie passer un bilan psychiatrique et le psychiatre le diagnostic le fameux troubles anxieux et me colle sous Escitalopram (que je ne prend pas) et sous Xanax, sauf que je suis une grande fumeuse de cbd ... il y a-t-il un risque à mélanger cbd et Xanax ? Merci à vous

---

**Mise en ligne le 11/09/2024**

Bonjour,

Le CBD peut effectivement modifier l'assimilation des médicaments: augmenter leur concentration dans l'organisme, ou modifier leur vitesse d'absorption, par exemple. Des interactions notables ont été observées lors de consommations simultanées de CBD et de médicaments antifongiques, vasodilatateurs, immunosuppresseurs, anticoagulants ou antiépileptiques.

Nous n'avons donc pas d'informations spécifiques concernant la consommation de CBD et d'anxiolytiques, mais nous vous invitons à être vigilante si vous les co-administrez.

Nous ne connaissons pas les raisons qui ont fait que vous ne prenez pas votre antidépresseur. Il peut être aidant de prendre un traitement afin de soulager les manifestations de l'anxiété dans le quotidien. Cela permet de retrouver un peu d'énergie, et de pouvoir explorer d'autres méthodes que les médicaments pour faire face aux troubles anxieux. Cependant, un traitement n'est jamais anodin, aussi le fait d'adhérer à cet outil médicamenteux est-il indispensable. Nous concevons totalement le fait que vous ayez des freins à la prise d'un antidépresseur.

Il est possible de discuter de ce traitement (ses enjeux, ses effets indésirables du début, vos craintes...) avec votre psychiatre. Son rôle est avant tout de vous accompagner en s'adaptant à vos choix et à vos limites.

Par ailleurs, l'outil médicamenteux seul ne peut que soulager les signes de l'anxiété, mais pas les guérir. En effet, il est recommandé de coupler l'outil médicamenteux (pour apaiser les effets physiques) avec une

psychothérapie (qui permet de traiter les racines des ces troubles anxieux en identifiant les éléments déclencheurs, et de réfléchir à des stratégies pour y faire face). Les thérapies dites TCC (thérapies cognitivo-comportementales et émotionnelles) sont reconnues pour avoir de très bons résultats dans le rétablissement des troubles anxieux.

Nous ne savons pas si vous avez déjà entrepris ou envisagé d'être accompagnée par un ou une psychologue, mais nous ne pouvons que vous encourager à le faire. Certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie du prix des séances, ou un certain nombre de rendez-vous. Il existe également le dispositif Mon Psy, qui permet l'accès à 12 séances de psychothérapie par an, avec des psychologues agréés par le dispositif. Nous ajoutons en fin de réponse l'article de l'Assurance Maladie présentant plus en détail le dispositif.

N'hésitez surtout pas à revenir vers notre équipe en cas de besoin, que ce soit par les Questions/Réponses, ou par téléphone. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception, entre 8h et 2h (au 0 800 20 13 13, appel anonyme et gratuit).

Nous vous envoyons tous nos encouragements pour la suite.

Bien cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Dispositif Mon Psy](#)